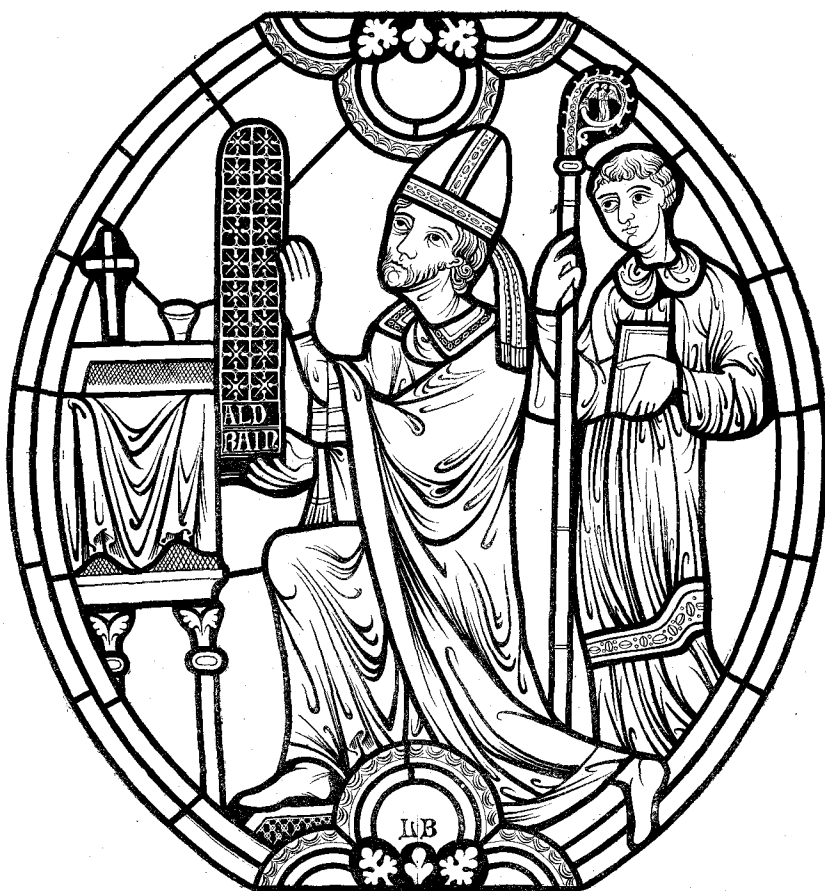


payé à M. Claude Faye, la somme de 4 livres, 11 sols, pour avoir abbattu les *chandelles de loton* (laiton) avec leurs *colonnes* qui estoient aux Temples saint Jehan et saint Estienne, lesquels



LK DONATEUR DU VITRAIL DK SAIST-JUAS

ont esté portés à la Rigaudière par le commandement du sieur Barthélémy de Gabiano. » « Vers 1607, dit M. Leymarie, d'après M. Jacques, dans sa Notice sur saint Jean, publiée dans *Lyon ancien et moderne*, t.-II, p. 209, on construisit le rastelier ou grand candélabre de cuivre qui était dans le sanctuaire, devant le grand autel; il coûta 937 livres, à raison de 12 sols la livre. Lorsqu'ea